

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 3–6 juin 2014

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 9 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2014/9-C/1

12 mai 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – BURUNDI 200655

Assistance aux réfugiés et aux populations vulnérables touchées par l'insécurité alimentaire

Nombre de bénéficiaires	848 000
Durée du projet	2 ans (juillet 2014–juin 2016)
Marqueur d'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	36 971 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	36 320 416
Espèces et bons, et coûts connexes	15 482 024
Développement et augmentation des capacités	802 500
Coût total pour le PAM	69 753 057

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, Mme V. Guarnieri Courriel: valerie.guarnieri@wfp.org
OMN*:

Directeur de pays: M. B. Djossa Courriel: bienvenu.djossa@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)

RÉSUMÉ

Après plus d'une décennie de conflits, le Burundi se heurte à des problèmes sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Selon l'indice de la faim dans le monde en 2013, il est le pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique orientale le plus durement touché par la faim. Jusqu'à 95 pour cent de la population vivent avec moins de 2 dollars É.-U. par jour, notamment en milieu rural.

Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire établi en août 2013, 1,4 million de personnes, soit environ 16 pour cent de la population, se trouvent en phase de crise ou d'urgence. La dénutrition est très préoccupante. La prévalence du retard de croissance est en moyenne de 58 pour cent, voire même davantage dans de nombreuses provinces. Les taux de malnutrition aiguë atteignent et dépassent 10 pour cent dans les zones où les personnes retournant chez elles et les migrants expulsés sont nombreux.

La situation politique et les conditions de sécurité sont instables dans la région. Le Burundi accueille environ 30 000 réfugiés congolais sur son territoire, et un nouvel afflux est attendu en 2015 tandis que le Gouvernement de la République démocratique du Congo continue d'œuvrer au rétablissement de l'autorité de l'État, au démantèlement des groupes armés et à la préparation des élections générales de 2016. En raison de la persistance de l'insécurité en République démocratique du Congo, le rapatriement de ces réfugiés ne sera guère envisageable au cours des deux années à venir.

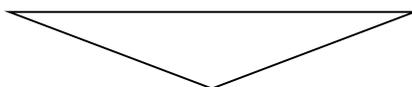
La présente intervention prolongée de secours et de redressement vise à lutter contre l'insécurité alimentaire et les problèmes d'ordre nutritionnel qui touchent les groupes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire au Burundi, notamment les réfugiés congolais se trouvant dans des camps, les migrants burundais expulsés de République-Unie de Tanzanie, les personnes vulnérables prises en charge dans des institutions sociales, et les ménages en situation d'insécurité alimentaire au sein des communautés comptant dans leurs rangs nombre de personnes retournant chez elles et de migrants expulsés, qui se trouvent à proximité des camps de réfugiés. Cette intervention complète d'autres opérations, notamment le programme de pays 200119 du PAM et le programme nutritionnel mis en œuvre par Catholic Relief Services.

Le PAM associera des distributions de vivres à des transferts d'espèces et de bons dans le cadre de l'aide qu'il apportera aux réfugiés et des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs qu'il mènera, compte tenu des recommandations issues des évaluations et des préférences des bénéficiaires.

L'intervention concorde avec le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du Burundi pour 2012–2016, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2016), la Vision Burundi 2025 élaborée par le Gouvernement, le Plan national d'investissement agricole (2012–2017) et d'autres documents stratégiques.

Dans le cadre d'une stratégie de transfert des responsabilités, le PAM entend, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et les donateurs: i) transposer à plus grande échelle les activités menées pour développer les capacités des ministères responsables aux niveaux national et provincial; ii) aider le Gouvernement à établir un système d'alerte rapide intégré à assise communautaire; iii) organiser des exercices de simulation d'intervention en cas de crise soudaine; et iv) consolider le cadre institutionnel national de prévention et d'atténuation des crises et des catastrophes.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Burundi 200655, "Assistance aux réfugiés et aux populations vulnérables touchées par l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.A/2014/9-C/1), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Le Burundi, meurtri par plus de dix ans de conflit sociopolitique et de guerre, est un pays à faible revenu qui entre dans la catégorie des pays les moins avancés. La situation politique et les conditions de sécurité sont stables, mais incertaines; des élections générales sont prévues au Burundi en 2015 et en République démocratique du Congo (RDC), pays limitrophe, en 2016.
2. Fort d'une population de plus de 9 millions d'habitants, le Burundi est le troisième pays le plus densément peuplé d'Afrique, ce qui fait que les maigres ressources naturelles dont il dispose suscitent rivalités et litiges. Les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, constituées essentiellement de femmes, sont généralement tributaires de terres peu productives et n'ont pas les moyens de faire face aux graves crises provoquées par les épisodes de sécheresse, les épidémies, les maladies des plantes ou encore les inondations, qui font souvent des victimes et sapent les moyens d'existence.
3. Selon le classement de l'indice de développement humain figurant dans le Rapport sur le développement humain de 2013 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Burundi occupe le 178^{ème} rang sur 187 pays; jusqu'à 95 pour cent de la population vivent avec moins de 2 dollars par jour, notamment en milieu rural.
4. Le déficit vivrier annuel au Burundi représente, en moyenne, quelque 500 000 tonnes en équivalent céréales, malgré les importations commerciales et l'assistance alimentaire¹. Les années où les récoltes sont bonnes, la production ne permet de satisfaire que 60 pour cent des besoins alimentaires dans le pays, et sa dépendance vis-à-vis des importations rend le Burundi particulièrement vulnérable face aux chocs économiques et aux fluctuations des prix agricoles.
5. La situation politique et les conditions de sécurité sont instables dans la région. Le Burundi accueille 30 000 réfugiés congolais dans quatre camps². Selon le scénario le plus optimiste, 10 000 réfugiés supplémentaires devraient affluer en 2014³, et de nouvelles arrivées sont prévues en 2015, la RDC se préparant à organiser des élections générales. En raison de l'insécurité qui règne dans la province du Kivu (en RDC), ces réfugiés ne pourront vraisemblablement pas être rapatriés pendant les deux années à venir.
6. Les provinces de Rutana, Ruyigi et Makamba accueillent la majeure partie des Burundais rapatriés du camp de Mtabila, en République-Unie de Tanzanie, en 2011 et 2012. En outre, 37 000 migrants supplémentaires en situation irrégulière (qui sont pour la moitié des femmes, et comptent dans leurs rangs 55 pour cent de jeunes de moins de 17 ans) avaient été expulsés en août 2013 et étaient entrés au Burundi en décembre 2013⁴. Ces personnes n'avaient à leur arrivée aucune ressource; la plupart d'entre elles se sont installées dans les provinces qui abritaient déjà un grand nombre de rapatriés, où la situation était critique sur

¹ Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), PAM *et al.* Missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires 2012A et 2012B.

² Statistiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) concernant les réfugiés au Burundi, au 30 novembre 2013.

³ Plan d'urgence du HCR, décembre 2012.

⁴ Statistiques de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sur les ressortissants burundais expulsés de République-Unie de Tanzanie, 15 décembre 2013.

le plan de la sécurité alimentaire et les taux de malnutrition aiguë globale élevés⁵. D'après le HCR, 12 000 autres migrants en situation irrégulière devraient regagner le Burundi d'ici à la fin de l'année 2014².

7. La longue guerre civile a eu pour effet d'accroître considérablement le nombre d'orphelins, d'enfants vivant dans la rue et de personnes en situation de misère extrême, ainsi que de détruire l'infrastructure et les avoirs sociaux et communautaires. Bien qu'une commission nationale chargée de la protection sociale ait été mise en place en 2012, le programme de filets de sécurité du Gouvernement demeure flou.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

8. L'agriculture est le pilier de l'économie burundaise, et 81 pour cent de la population active pratique une agriculture de subsistance. Le secteur agricole pâtit du manque d'investissements et de la mauvaise gestion des ressources en eau, de l'infertilité des sols, de l'insuffisance des services de vulgarisation, de la forte prévalence des maladies des plantes, de la variabilité et de l'imprévisibilité des précipitations et des inondations, et des difficultés que rencontrent certains pour accéder à la terre, en particulier les femmes et les personnes pauvres en milieu rural. Environ 32 pour cent des ménages ont moins de 0,25 hectare de terres, et 51 pour cent ne disposent que d'un demi-hectare environ⁶. Les ménages ayant une femme à leur tête sont deux fois plus susceptibles d'avoir moins de 0,25 hectare de terres⁷ que les ménages dirigés par un homme.
9. Le Burundi se place au dernier rang des 78 pays concernés par le classement de l'indice de la faim dans le monde en 2013⁸ et il est l'un des trois pays entrant dans la catégorie "extrêmement alarmant". L'accentuation de la faim depuis 1990 est attribuée au conflit prolongé et à l'instabilité politique. D'après le rapport intitulé *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* de 2013, le Burundi est en situation de crise prolongée⁹.
10. La dénutrition est très préoccupante. La prévalence du retard de croissance est de 58 pour cent en moyenne¹⁰ et dépasse 60 pour cent dans de nombreuses provinces; 27 pour cent de la population souffrent d'un grave retard de croissance (rapport taille/âge inférieur à 80 pour cent). L'insécurité alimentaire, de mauvaises habitudes alimentaires et l'accès restreint aux soins de santé et à l'assainissement en sont les causes principales¹¹. Ce sont principalement les mères qui s'occupent des enfants, ce qui se répercute sur le niveau d'instruction des femmes¹².

⁵ Ministère de l'agriculture et de l'élevage, PAM, FAO et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). *Crop and Food Supply Assessment Mission Report*, juin 2013; et *Integrated Food Security Phase Classification (IPC) Report*, août 2013.

⁶ Ministère de l'agriculture et de l'élevage. *Enquête nationale agricole du Burundi 2011–2012*.

⁷ PAM et Ministère de l'agriculture et de l'élevage. *Food Security Monitoring System (FSMS) Bulletin*. Mai 2013.

⁸ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, WeltHungerHilfe et Concern Worldwide. 2013. *Indice de la faim dans le monde*.

⁹ FAO, PAM et Fonds international de développement agricole (FIDA). *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2013*. Rome.

¹⁰ Enquête démographique et de santé au Burundi, 2010. Le programme de pays 200119 s'attaque au problème du retard de croissance.

¹¹ L'IPC établit le classement ci-après pour qualifier la gravité de la situation en matière d'insécurité alimentaire: "minimale" (phase 1), "sous pression" (phase 2), "crise" (phase 3), "urgence" (phase 4) et "famine" (phase 5).

¹² Ministère de l'agriculture et de l'élevage, FAO, PAM et UNICEF. *Rapport sur l'insécurité alimentaire aiguë au Burundi*. Août 2013.

11. Les taux de malnutrition aiguë avoisinent 10 pour cent dans les provinces de Rutana et Ruyigi, situées le long de la frontière tanzanienne, où se trouvent un grand nombre de personnes retournant chez elles et de migrants expulsés.
12. Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) établi en août 2013, 1,4 million de personnes, soit environ 16 pour cent de la population¹², se trouveraient en phase d'"urgence" et de "crise"¹¹, ce pourcentage étant encore plus élevé dans les provinces du nord et du centre. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire ont généralement peu d'avoirs et un accès restreint à la terre et à des revenus, ne possèdent pas de bétail, et manquent d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ils cultivent rarement le café, qui est la principale culture de rapport, et produisent moins de variétés de cultures que les autres ménages⁵.
13. En octobre 2013, d'après les estimations, 49 pour cent des ménages avaient un score de consommation alimentaire insuffisant ou limité¹³, principalement dans les zones présentant des taux de retard de croissance élevés et accueillant un grand nombre de personnes retournant chez elles et de migrants expulsés.
14. La plus forte proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire se trouve dans les zones de subsistance⁵ de la Crête Congo-Nil, de la Dépression de l'Est, de la Dépression du Nord, des Plateaux humides et de la Plaine de l'Imbo Sud. Les zones de la Dépression du Nord et de la Dépression de l'Est sont exposées à des épisodes de sécheresse récurrents, à des maladies des plantes (flétrissement bactérien du bananier et mosaïque du manioc) et à l'afflux massif des Burundais expulsés de République-Unie de Tanzanie. Dans la Plaine de l'Imbo Sud, l'insécurité alimentaire résulte principalement des difficultés d'accès à la terre et aux possibilités d'emploi. La Crête Congo-Nil est gravement touchée par l'érosion provoquée par de fortes pluies et la sécheresse. L'insécurité alimentaire dans les Plateaux humides résulte essentiellement de la forte densité de population, de l'accès limité à la terre, du manque de possibilités de travail et des prix élevés des denrées.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

15. La Vision Burundi 2025 vise à faire du Burundi un pays pacifique, dont l'économie serait intégrée dans la Communauté d'Afrique de l'Est. En 2011, le Gouvernement a adopté un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté de seconde génération pour 2012-2016. Parmi les documents stratégiques sectoriels figurent le Plan national d'investissement agricole (2012-2017) et le plan stratégique multisectoriel de lutte contre la malnutrition.
16. À l'occasion du forum national de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition organisé par le Gouvernement en 2011, une feuille de route se rapportant aux interventions nutritionnelles telles que l'enrichissement des aliments a été élaborée. Le Burundi est membre du mouvement Renforcer la nutrition et a adhéré à l'initiative Redoubler d'efforts pour lutter contre la faim chez les enfants.

¹³ PAM et Ministère de l'agriculture et de l'élevage. *Food Security Monitoring System (FSMS) Bulletin*. Octobre 2013.

Politiques, capacités et actions des autres intervenants

17. Dans le cadre du plan stratégique multisectoriel de lutte contre la malnutrition et des programmes conjoints relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition, le PAM, la FAO, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le FIDA appuient les efforts faits par le Gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
18. Le Burundi a adopté une politique nationale de protection sociale en 2012 et une stratégie et un plan d'action connexes en 2013.
19. L'Office national pour la protection des réfugiés et des apatrides coordonne l'assistance aux réfugiés, avec l'appui du HCR. Le Ministère de la solidarité nationale coordonne l'assistance aux personnes retournant chez elles et aux migrants expulsés, avec le soutien de l'OIM, du PAM et de la Croix-Rouge burundaise. Pour appuyer le retour et la réinsertion de ces personnes, les organismes des Nations Unies leur distribuent des colis de vivres et d'articles non alimentaires et appuient leur protection.

Coordination

20. Une plateforme nationale relevant du Cabinet du Premier Vice-Président et ses unités provinciales assurent la coordination de la planification des interventions d'urgence et des mesures de préparation et d'intervention en cas de catastrophe avec l'ensemble des acteurs humanitaires œuvrant au Burundi. Les filets de sécurité sont coordonnés par le Ministère de la solidarité nationale; le secteur de la nutrition, par le Ministère de la santé à la faveur du Programme national intégré d'alimentation et de nutrition; le secteur de l'éducation, par le Ministère de l'éducation; et la résilience et le développement rural, par le Ministère de l'agriculture et de l'élevage.
21. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2016) coordonne le plan conjoint régissant les retours et la réinsertion; le plan d'intervention conjoint en faveur des migrants expulsés, financé en partie par le Fonds central pour les interventions d'urgence; et la répartition des coûts afférents au plan stratégique multisectoriel de lutte contre la malnutrition.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

22. La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) vise à satisfaire les besoins vitaux des réfugiés, des migrants expulsés et des personnes retournant chez elles, et à aider à reconstituer les moyens d'existence des migrants expulsés et des personnes de retour ainsi qu'à en établir de nouveaux afin de faciliter l'intégration de toutes ces personnes dans les communautés d'accueil. Elle permettra également de venir en aide aux communautés devant faire face à une crise alimentaire ou à un choc survenant brutalement.
23. Les réfugiés, les personnes retournant chez elles et les migrants expulsés seront répertoriés grâce aux registres de l'OIM et du HCR; les communautés en situation de crise touchées par l'insécurité alimentaire seront recensées à l'aide des toutes dernières évaluations de la sécurité alimentaire¹⁴.
24. Conformément au Plan stratégique du PAM pour 2014–2017, l'IPSR vise à:
 - sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence (Objectif stratégique 1, buts 1 et 3); et

¹⁴ Évaluations des besoins en situation d'urgence, Système de suivi de la sécurité alimentaire, analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, et IPC.

- soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence (Objectif stratégique 2, buts 1 et 2).

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

25. Le PAM est présent au Burundi depuis 1968. Lors du conflit en 1993, l'assistance alimentaire du PAM était principalement destinée aux personnes déplacées. Les opérations régionales menées entre 1995 et 2006 ont permis de venir en aide aux réfugiés rwandais et aux populations touchées par le conflit dans la région des Grands Lacs, à la suite de l'intensification du conflit et du génocide au Rwanda. Trois IPSR concernant le pays ont été mises en œuvre entre 2007 et la mi-2014, et le programme de pays pour 2011–2014 a été prolongé jusqu'en 2016¹⁵.
26. La couverture géographique et les objectifs du programme de pays¹⁶ et de l'IPSR¹⁷ en cours sont clairement définis. Le programme de pays est axé sur les zones en situation d'insécurité alimentaire chronique affichant de mauvais indicateurs en matière d'éducation; un programme de supplémentation alimentaire généralisée est mis en œuvre pour prévenir le retard de croissance dans les provinces où la prévalence dépasse 60 pour cent. La plupart des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires (ACA) et d'alimentation scolaire relevant de l'IPSR doivent être menées dans des zones abritant un grand nombre de personnes retournant chez elles et de migrants expulsés, et appuient la réinsertion et la cohésion sociales; un programme de supplémentation alimentaire ciblée est mis en œuvre dans les provinces où les taux de malnutrition aiguë globale atteignent ou dépassent 10 pour cent.
27. Un examen externe à mi-parcours du programme de pays et de l'IPSR en cours réalisé en avril-mai 2013 a conclu que les distributions générales de vivres dans les camps de réfugiés permettaient de maintenir la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois à des niveaux "acceptables"¹⁸. Le taux de récupération de 91 pour cent atteint dans le cadre du programme nutritionnel appuyé par le PAM a largement dépassé la norme correspondante du projet Sphère, qui est de 75 pour cent. Les activités ACA ont notamment permis de créer et remettre en état des avoires productifs, d'améliorer la gestion des terres et des ressources en eau, et d'accroître la cohésion sociale parmi les communautés hôtes, les réfugiés, les personnes retournant chez elles et les migrants expulsés.
28. Les recommandations issues de l'évaluation sont les suivantes:
 - renforcer la capacité du Gouvernement à élaborer et administrer des programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition; et améliorer les systèmes d'alerte rapide et de suivi de la sécurité alimentaire;

¹⁵ Le PAM prévoit de venir en aide à 544 000 personnes dans le cadre du programme de pays 200119.

¹⁶ Bureau du PAM au Burundi. *Revue à mi-parcours du programme de pays Burundi 200119 (2011–2014)*.

¹⁷ IPSR 200164, "Assistance aux réfugiés, rapatriés et populations vulnérables touchés par l'insécurité alimentaire" (2011–juin 2014, dont cinq révisions budgétaires).

¹⁸ Enquête nutritionnelle du HCR, octobre-novembre 2013.

- accroître la ration distribuée dans le cadre des activités ACA, pour la porter de 1 068 à 2 100 kilocalories par jour et par personne;
 - transposer à plus grande échelle les interventions fondées sur les marchés en faveur des ménages en situation d'insécurité alimentaire participant aux activités ACA;
 - axer la supplémentation alimentaire sur les provinces où le taux de malnutrition aiguë modérée est égal ou supérieur à 10 pour cent¹⁹; et
 - avoir recours à des aliments plus appropriés pour traiter la malnutrition aiguë.
29. Selon les conclusions d'un examen externe à mi-parcours qu'ont fait réaliser le PAM et le HCR²⁰ concernant les transferts de bons dans les camps de réfugiés, par rapport aux distributions de vivres en nature, la remise de bons et les "foires aux vivres" organisées dans les camps exclusivement à l'intention des réfugiés²¹ permettent d'obtenir des résultats similaires, voire légèrement meilleurs, en termes de score de consommation alimentaire et d'entraîner une réduction du recours à des stratégies de survie préjudiciables, ce qui fait que les rations sont moins souvent échangées contre d'autres articles et que les rations des ménages durent plus longtemps. Les coûts d'exécution sont en outre moins importants.
30. Il est ressorti de l'évaluation que ces systèmes présentent des avantages sur le plan de la protection: plus grand respect de la dignité, accentuation de l'harmonie au sein des communautés et des ménages, et multiplication des interactions économiques entre les communautés d'accueil (commerçants locaux) et les ménages de réfugiés. Les réfugiés et les autres parties prenantes ont indiqué préférer que la modalité d'assistance faisant appel aux bons soit maintenue et améliorée, plutôt que de revenir à des distributions de vivres.

Grands axes de la stratégie

⇒ Composante Secours

31. *Assistance alimentaire pour les réfugiés congolais se trouvant dans des camps ou des centres de transit.* Les réfugiés recevront une ration alimentaire quotidienne apportant 2 100 kilocalories; celle-ci leur sera fournie sous la forme de vivres associés à des bons. Une étude de faisabilité sera effectuée en 2014 pour déterminer si des produits frais et d'autres types d'aliments pourraient être ajoutés à l'assortiment. Compte tenu du niveau d'autosuffisance alimentaire des réfugiés, ainsi que des constatations et des recommandations formulées à l'issue des missions d'évaluation conjointes, il pourra être envisagé de réduire progressivement les rations en 2016.
32. *Supplémentation alimentaire ciblée.* Un programme de supplémentation alimentaire ciblée sera mis en œuvre dans les provinces de Rutana et Ruyigi, qui affichent des taux de malnutrition aiguë globale de 11,8 pour cent et 9,3 pour cent respectivement. Du Plumpy'Sup sera distribué afin de fournir les protéines animales nécessaires à la récupération des personnes souffrant de malnutrition et au traitement de la malnutrition aiguë modérée. Les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront du Supercereal, de l'huile

¹⁹ Rutana et Ruyigi.

²⁰ Évaluation opérationnelle conjointe PAM-HCR du programme d'assistance alimentaire associant vivres et bons en faveur des réfugiés se trouvant dans des camps au Burundi, septembre 2013. Données collectées en juin 2013.

²¹ Ces manifestations, exclusivement réservées aux réfugiés, se déroulent dans les camps. Des commerçants locaux avec lesquels le PAM conclue des contrats exposent leurs produits, et les acheteurs (c'est-à-dire les réfugiés enregistrés) utilisent des bons pour se procurer les vivres dont ils ont besoin. Les réfugiés ne peuvent s'approvisionner qu'auprès de commerçants agréés et uniquement lors de ces manifestations, qui durent généralement une semaine.

végétale et du sucre. Les ménages bénéficiant d'une supplémentation alimentaire ciblée recevront une ration de protection afin de les inciter à se rendre plus régulièrement dans les centres de santé et de réduire le partage des suppléments nutritionnels.

33. Les activités visant à favoriser la récupération nutritionnelle seront menées conformément au protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë. Le PAM et l'UNICEF assurent des prestations qui vont au-delà de celles dispensées par le système de santé centralisé: ils offrent des services par l'intermédiaire de dispensaires mobiles et organisent des activités d'alimentation au niveau des communautés. Une stratégie de communication visant à faire évoluer en profondeur les comportements sera élaborée compte tenu des rôles dévolus aux hommes et aux femmes dans le domaine de la nutrition. Les activités d'information, de conseil et de sensibilisation à la nutrition seront destinées aussi bien aux hommes qu'aux femmes.
34. *Distributions de vivres ciblées destinées aux ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire.* Cette activité sera mise en œuvre en cas de choc soudain ou de grave perturbation de l'approvisionnement alimentaire ou de l'accès aux marchés. Compte tenu des résultats d'évaluations de la sécurité alimentaire et d'un ciblage des ménages effectué au niveau communautaire, 20 000 personnes bénéficieront d'une assistance alimentaire en 2014, 40 000 en 2015 et 20 000 en 2016, avec l'appui de partenaires. Des céréales, des légumes secs, de l'huile végétale et du sel seront fournis pendant une période pouvant aller jusqu'à 60 jours.
35. *Assistance alimentaire aux migrants expulsés.* Les 12 000 migrants expulsés de République-Unie de Tanzanie et environ 10 000 migrants arrivant d'autres pays²² bénéficieront de distributions générales de vivres pendant six mois en 2014, dans le cadre des mesures de réinsertion arrêtées en accord avec le Gouvernement et d'autres acteurs humanitaires. La ration se composera de céréales, de légumes secs, d'huile végétale et de sel. Les migrants expulsés ayant besoin d'une assistance en 2015 et 2016 bénéficieront d'activités ACA, de l'alimentation scolaire, d'une supplémentation alimentaire ciblée et d'autres activités.

⇒ Composante Redressement

36. *Assistance alimentaire pour la création d'avoirs.* Les activités ACA cibleront les populations vulnérables vivant de l'agriculture et en situation d'insécurité alimentaire dans les provinces accueillant des réfugiés²³ et comptant un grand nombre de personnes de retour et de migrants expulsés²⁴. Elles seront axées sur la remise en état des biens de production, des routes de desserte, des installations d'entreposage et d'autres avoirs. Étant donné qu'il est fréquent que les migrants expulsés et les populations locales collaborent entre eux, ces activités faciliteront également la réinsertion des personnes de retour et la consolidation de la paix. Chaque année, environ 30 pour cent des participants aux activités ACA recevront des bons.
37. Des vivres seront fournis pendant la période de soudure; les ménages en situation d'insécurité alimentaire ayant un accès restreint aux marchés recevront des bons après les récoltes. La décision de distribuer des bons plutôt que des vivres dépendra des résultats d'une analyse des marchés et de la disponibilité de contributions en espèces.

²² Selon le HCR, 10 000 Burundais pourraient revenir d'Ouganda et de RDC en 2014.

²³ Cankuzo, Muyinga, Ngozi et Ruyigi.

²⁴ Makamba, Muyinga, Rutana et Ruyigi.

38. La FAO, le FIDA et des organisations non gouvernementales (ONG) fourniront des intrants complémentaires à l'appui des activités ACA menées par le PAM en faveur du redressement.
39. Le PAM travaille avec le Ministère de la décentralisation et du développement communal pour veiller à ce que les projets répondent aux besoins prioritaires des communautés et à ce que les plans de développement communautaires tiennent compte des besoins particuliers des femmes.
40. *Alimentation en institution.* Le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté de seconde génération met en avant le rôle de la protection sociale pour éviter une dégradation de la situation, déjà précaire. Lors de la table ronde des donateurs organisée en octobre 2013, le groupe de travail chargé de la protection sociale a recommandé que les parties prenantes coordonnent leur appui à la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale. Tandis que de nouvelles initiatives relatives aux filets de protection sociale seront élaborées, 3 000 personnes bénéficieront du programme d'alimentation en institution du PAM, et ce jusqu'en 2016; la stratégie de transfert des responsabilités sera alors pleinement opérationnelle, ce qui permettra au PAM de se retirer sans heurt.
41. *Programme d'alimentation scolaire.* Conformément à la stratégie de réinsertion du Gouvernement et dans le contexte du cadre national de protection sociale, l'alimentation scolaire favorisera l'accès des écoliers à l'éducation dans les quatre provinces accueillant le plus grand nombre de personnes retournant chez elles et de migrants expulsés²⁵. Ce programme contribuera à la bonne nutrition des enfants, permettra aux ménages de personnes de retour et de migrants de reprendre une vie normale, réduira le risque que les enfants soient déscolarisés et offrira un filet de sécurité aux ménages comptant dans leurs rangs des enfants d'âge scolaire. Le PAM fournira quotidiennement des repas chauds composés de céréales, de légumes secs, d'huile végétale et de sel à 110 000 élèves du primaire en 2014, 115 000 en 2015 et 120 000 en 2016. Parmi les denrées achetées localement figureront les légumes secs et la farine de maïs enrichie localement. Le PAM s'attachera à ajouter des produits frais à son assortiment, en tirant les enseignements de l'activité d'alimentation scolaire issue de la production locale qu'il mène à titre pilote avec le Gouvernement dans trois provinces du nord du Burundi, dans le cadre du programme de pays. Toutefois, l'IPSR cible les provinces où les ressources foncières sont rares et la population très mobile. Le Bureau régional du PAM et la Division des politiques, des programmes et de l'innovation aideront à recenser les possibilités d'accroître la diversité du régime alimentaire des écoliers.
42. Le PAM et les pouvoirs publics élaboreront une stratégie visant à transférer au programme de pays la responsabilité des activités d'alimentation scolaire lorsque l'IPSR prendra fin, en 2016. Dans le cadre de cette transition, le PAM étudiera la possibilité de mettre en œuvre à titre expérimental un programme d'alimentation scolaire issue de la production locale prévoyant la distribution de légumes secs et de farine enrichie produits localement dans les quatre provinces concernées par l'IPSR; il examine en outre avec le Gouvernement et la FAO la possibilité de développer les initiatives relatives aux potagers scolaires.

²⁵ Bururi, Makamba, Rutana et Ruyigi. Le programme de pays 200119 cible les zones touchées par l'insécurité alimentaire et celles affichant des statistiques de l'éducation inférieures à la moyenne nationale: les provinces septentrionales et occidentales de Kirundo, Ngozi, Muyinga, Cibitoke, Bubanza et Bujumbura Rural.

Stratégie de transfert des responsabilités

43. Conformément à la stratégie de pays, le PAM transposera à plus grande échelle les activités visant à développer les capacités des ministères responsables au niveau national et provincial. Les fonctionnaires du Ministère de la santé bénéficieront régulièrement de formations consacrées à la mise en œuvre du protocole national de lutte contre la malnutrition, le but étant d'améliorer les services offerts dans les centres de santé et les communautés.
44. En sa qualité de chef de file des institutions des Nations Unies chargées des questions humanitaires au Burundi, le PAM s'emploiera avec ces autres organismes et les donateurs à donner aux acteurs nationaux les moyens d'exploiter la plateforme pour la prévention des crises et des catastrophes et d'exécuter la stratégie d'atténuation, à appuyer la création d'un système d'alerte rapide opérationnel, communautaire et intégré, et à organiser des exercices de simulation.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

45. Le ciblage géographique et celui des bénéficiaires reposeront sur les données fournies par l'OIM et le HCR, ainsi que sur les rapports les plus récents de l'IPC et du système de suivi de la sécurité alimentaire. Les critères de ciblage pour le deuxième semestre de 2014 et pour 2015 seront définis à partir des conclusions d'une analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et d'une mission d'évaluation conjointe. Le ciblage à l'échelle des communes et des villages sera affiné à l'aide d'approches communautaires et participatives.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ

Type d'activité	2014 (juillet à décembre)			2015 (janvier à décembre)			2016 (janvier à juin)		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
Distributions de vivres ciblées et saisonnières destinées aux populations vulnérables	10 000	10 000	20 000	20 000	20 000	40 000	10 000	10 000	20 000
Assistance aux réfugiés dans les camps: association de vivres et de bons	19 200	20 800	40 000	19 200	20 800	40 000	19 200	20 800	40 000
Appui aux migrants expulsés	11 000	11 000	22 000	-	-	-	-	-	-
Supplémentation alimentaire ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes	-	6 300	6 300	-	11 000	11 000	-	5 000	5 000
Supplémentation alimentaire ciblée: enfants de moins de 5 ans	5 904	6 096	12 000	9 840	10 160	20 000	4 428	4 572	9 000
Supplémentation alimentaire ciblée: ration de protection	17 220	17 780	35 000	30 012	30 988	61 000	13 284	13 716	27 000

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ

Type d'activité	2014 (juillet à décembre)			2015 (janvier à décembre)			2016 (janvier à juin)		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
Alimentation en institution	1 476	1 524	3 000	1 476	1 524	3 000	1 476	1 524	3 000
Alimentation scolaire	55 880	54 120	110 000	58 420	56 580	115 000	60 960	59 040	120 000
ACA: vivres	35 000	35 000	70 000	90 000	90 000	180 000	40 000	40 000	80 000
ACA: espèces et bons	15 000	15 000	30 000	40 000	40 000	80 000	15 000	15 000	30 000
Total, chevauchements compris	170 680	177 620	348 300	268 948	281 052	550 000	164 348	169 652	334 000
Total, hors chevauchements*	161 013	167 971	329 000	256 490	268 090	525 000	158 547	163 823	322 000

* Des chevauchements sont prévus entre bénéficiaires des distributions ciblées saisonnières et bénéficiaires de la supplémentation alimentaire ciblées et des activités ACA, ainsi qu'entre migrants expulsés et bénéficiaires des activités ACA.

46. L'ensemble des réfugiés congolais se trouvant dans les camps recevront une assistance pendant toute la durée de l'IPSR, compte tenu des registres biométriques les plus récents du HCR. Les mécanismes de réclamation et d'information en retour seront améliorés afin que les réfugiés et le personnel du PAM participent davantage au contrôle de la qualité des aliments, que les réclamations soient consignées de manière plus précise et que la gestion de celles-ci soit contrôlée par des tiers.
47. Lors des périodes de soudure, des distributions de vivres ciblées seront assurées au profit des ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les provinces jugées "en crise", où les ménages sont nombreux à avoir une consommation alimentaire insuffisante ou limite. Le ciblage saisonnier sera effectué au moyen de données issues des évaluations des besoins alimentaires. Les femmes seront encouragées à participer aux comités communautaires chargés des activités de secours et à jouer un rôle clé dans le ciblage des bénéficiaires et les activités d'assistance alimentaire.
48. Les activités ACA seront menées dans les zones de subsistance où le niveau d'insécurité alimentaire est élevé²⁶, où les personnes de retour et les migrants expulsés sont nombreux et où les partenaires peuvent mettre à disposition des moyens techniques et des capacités d'exécution complémentaires. Les femmes représenteront au moins 50 pour cent des participants aux activités ACA.
49. Les activités de redressement prévues au titre de l'IPSR jetteront les bases de l'action plus durable qui sera menée dans le cadre du programme de pays en faveur du renforcement de la résilience.
50. Les enfants âgés de 6 à 59 mois seront pris en charge pendant une période pouvant aller jusqu'à 90 jours; les femmes enceintes et les mères allaitantes bénéficieront de l'assistance du PAM pendant neuf mois.

²⁶ Dépression de l'Est et Plaine de l'Imbo Sud.

51. L'alimentation en institution ciblera les enfants non accompagnés, les orphelins, les personnes handicapées et les personnes âgées prises en charge dans des institutions sociales offrant un soutien psychologique, une formation professionnelle ou un traitement médical. Le Ministère de la solidarité nationale avalisera les listes de bénéficiaires établies par des organisations caritatives et des organismes publics; le PAM quant à lui validera le choix des bénéficiaires et vérifiera les dossiers.
52. Les écoles primaires appuyées au cours de l'année scolaire précédente continueront à recevoir l'aide du PAM. Le nombre d'écoliers pris en charge chaque année sera arrêté à la lumière des registres scolaires validés par le Ministère de l'éducation, le PAM et l'UNICEF.

CONSIDÉRATIONS NUTRITIONNELLES ET RATIONS/VALEUR

DES TRANSFERTS D'ESPÈCES ET DE BONS

53. Les réfugiés dans les camps ont besoin de rations complètes, car ils n'ont guère la possibilité d'accéder à l'autosuffisance. La diversité de leur régime alimentaire s'est améliorée suite à la mise en place en février 2013 d'une modalité de transfert associant vivres et bons: l'assortiment alimentaire comprend différents types de céréales, des légumes secs, de l'huile végétale, du SuperCereal et du sel iodé, ce qui couvre leurs besoins nutritionnels. Le PAM procèdera ainsi pendant toute la durée de l'IPSR 200655, et il entreprendra une étude de faisabilité en 2014 afin de déterminer s'il serait possible d'ajouter des produits frais à l'assortiment alimentaire destiné aux réfugiés.
54. Dans la mesure du possible, le PAM distribuera de la farine de maïs afin d'éviter les coûts de mouture.
55. Parallèlement au programme de pays, l'IPSR prévoira la fourniture de farine de maïs et de manioc enrichie localement dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, afin d'améliorer l'apport en nutriments dont bénéficient les écoliers et d'offrir des débouchés aux producteurs et aux transformateurs locaux de maïs et de manioc.
56. La ration distribuée au titre des activités ACA assurera les apports protéino-énergétiques et les apports en micronutriments nécessaires, et constituera un transfert de revenus. La ration pour une famille de cinq personnes, fournie sous la forme de vivres et de transferts d'espèces ou de bons, aura une valeur marchande équivalant au salaire minimum au Burundi.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES ET TRANSFERTS D'ESPÈCES/DE BONS PAR ACTIVITÉ
(*en grammes ou en dollars/personne/jour*)

	Distribu- tions générales de vivres: réfugiés	Activités ACA	Suppl. aliment. ciblée: enfants de moins de 5 ans	Suppl. aliment. ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes	Suppl. aliment. ciblée: ration de protection	Migrants expulsés	Alimentation en institution	Alimentation scolaire	Distributions de vivres ciblées et saisonniers destinées aux populations vulnérables
Céréales	360	360	-	-	55	360	360	150	360
Légumes secs	120	120	-	-	33	120	120	40	120
Huile végétale	25	25	-	30	-	25	25	10	25
SuperCereal	50	-	-	250	-	50	-	-	-
Plumpy'Sup	-	-	92	-	-	-	-	-	-
Sucre	-	-	-	20	-	-	-	-	-
Sel	5	5	-	-	-	5	5	5	5
Valeur des transferts monétaires/ bons (<i>en dollars par personne et par jour</i>)	0,53	0,53	-	-	-	-	-	-	-
Total	560	510	92	300	88	560	510	205	510
Total kcal/jour	2 071	1 883	500	1 285	306	2 071	1 883	748	1 883
% de kcal d'origine protéique	13,1	12,7	12,5	11,9	16	13,1	12,7	12,3	12,7
% de kcal d'origine lipidique	19,5	19,5	32,9	35,1	7,7	19,5	19,5	19,8	19,5
Nombre de jours d'alimentation par an	365	90	90	270	270/90	180	365	180	60

57. Le PAM continuera d'utiliser avec souplesse les distributions de vivres et les transferts d'espèces et de bons. Les bénéficiaires apprécient les bons, car ils leur permettent d'acheter des aliments qui correspondent à leurs habitudes de consommation. Les bons stimulent en outre les marchés locaux, puisque les commerçants locaux participent aux "foires aux vivres" organisées chaque mois. Des vivres continueront d'être distribués dans le camp de réfugiés de Kavumu, dans la province de Cankuzo, où les réfugiés sont trop peu nombreux pour qu'il soit rentable d'organiser des "foires aux vivres".

**TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/BONS, PAR ACTIVITÉ
(en tonnes/dollars)**

Activité	Vivres/bons	2014	2015	2016	TOTAL
Distributions de vivres ciblées	Vivres	306	1 224	306	1 836
Réfugiés	Vivres	2 044	4 088	2 044	8 176
	Bons (<i>en dollars</i>)	1 934 500	3 869 000	1 934 500	7 738 000
Appui aux migrants expulsés	Vivres	2 218	-	-	2 218
Supplémentation alimentaire ciblée: enfants âgés de moins de 5 ans souffrant de malnutrition	Vivres	99	166	75	339
Supplémentation alimentaire ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes	Vivres	340	891	270	1 501
Supplémentation alimentaire ciblée: ration de protection	Vivres	739	1 932	570	3 242
Alimentation en institution	Vivres	279	558	279	1 117
Alimentation scolaire	Vivres	1 337	4 192	2 916	8 444
ACA	Vivres	3 213	3 213	3 672	10 098
	Bons (<i>en dollars</i>)	1 431 000	3 816 000	1 431 000	6 678 000
TOTAL	Vivres (en tonnes)	10 575	16 264	10 132	36 971
	Bons (en dollars)	3 365 500	7 685 000	3 365 500	14 416 000

DISPOSITIF D'EXÉCUTION

Participation

58. Les activités de l'IPSR ont été conçues en concertation avec les ministères responsables, les donateurs, les organismes des Nations Unies, les ONG, les organisations communautaires et les bénéficiaires. L'assistance alimentaire sera distribuée par l'entremise des comités de distribution de vivres des réfugiés ou des comités de gestion villageois. Au sein de ces comités, les femmes représentent au moins 50 pour cent des membres et des décideurs, et elles se voient accorder la priorité pour ce qui est de la distribution des cartes de ration.

Partenaires et capacités

59. Les principaux homologues gouvernementaux du PAM sont le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère de la planification et du développement communal, le Ministère de la solidarité nationale, le Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida, le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'éducation.

60. Parmi les autres partenaires figurent des organismes des Nations Unies (HCR, OIM, FAO, UNICEF, OMS, PNUD, FIDA, Fonds des Nations Unies pour la population et ONU-Femmes), des ONG et des organisations caritatives nationales et internationales, comme World Vision International, Caritas et la Croix-Rouge burundaise.

61. Le PAM prévoit d'accroître ses effectifs dans les secteurs de la nutrition, des achats locaux et du suivi sur le terrain, et il renforcera ses capacités en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, ainsi que de suivi et d'évaluation, afin d'améliorer l'appui technique apporté aux homologues gouvernementaux, à la société civile et aux organisations communautaires. Les domaines prioritaires pour ce qui est du développement des capacités des partenaires comprennent la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, la gestion des programmes nutritionnels, l'élaboration de méthodes d'évaluation participative adaptées au milieu rural qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et des questions de protection, et la mise au point d'outils aux fins de la planification des projets, du suivi et de l'évaluation de la performance, et de la prise en compte systématique des questions relatives à la protection et à la problématique hommes-femmes.

Achats

62. Même si le PAM achètera la majeure partie des denrées nécessaires pour l'IPSR sur les marchés internationaux, l'utilisation des bons et les achats locaux et régionaux devraient s'accroître.
63. *Achats locaux.* Conformément à la stratégie du Gouvernement qui vise à stimuler la production agricole, le PAM a commencé à acheter du maïs, du riz et des haricots sur les marchés locaux. Les mesures prises par le Gouvernement et les partenaires pour distribuer des engrais aux agriculteurs devraient permettre d'accroître la production vivrière au cours des prochaines années. Le PAM appuiera ces initiatives en offrant des débouchés aux coopératives de petits exploitants et aux commerçants locaux, et en leur donnant la possibilité de participer aux interventions axées sur les marchés qu'il met en œuvre dans les camps de réfugiés et dans le cadre des activités ACA.
64. *Achats régionaux.* Les légumes secs et les haricots, le maïs, le SuperCereal et le sel représentent la majeure partie des produits achetés à l'échelle régionale (en Afrique du Sud, au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda). Le PAM procède à des achats régionaux pour les activités relevant de l'IPSR précédente et du programme de pays.
65. *Enrichissement des aliments.* Dans le cadre du programme de pays, le PAM préconise l'adoption d'une politique nationale prévoyant l'enrichissement obligatoire des aliments, la création de coopératives de production vivrière de taille moyenne, et la consommation de denrées de base enrichies. Le PAM est en train d'acquérir un moulin à maïs équipé d'un doseur permettant d'enrichir le maïs local en micronutriments, ainsi que du matériel de conditionnement; il achètera le maïs enrichi destiné aux activités relevant du programme de pays et de l'IPSR, notamment la supplémentation alimentaire ciblée à l'intention des femmes enceintes et des mères allaitantes, l'alimentation scolaire et les activités ACA.

Logistique

66. Les achats effectués à l'échelle internationale et régionale seront expédiés vers les ports de Dar es-Salaam et de Mombasa, et stockés dans des entrepôts à Bujumbura, Ngozi, Gitega et Makamba, en attendant d'être acheminés jusqu'aux points de distribution finale par des transporteurs commerciaux ou par le PAM.
67. Compte tenu des capacités limitées du Gouvernement et des partenaires coopérants, le PAM prendra en charge la réception, le stockage et le transport des produits de base. Le taux de transport terrestre, d'entreposage et de manutention, qui est de 291,07 dollars par tonne, sera revu régulièrement.

Modalités de transfert

68. La modalité des transferts de bons a été retenue à l'issue de la réalisation en 2012 d'une étude de faisabilité, dont il était ressorti: i) qu'il était possible d'obtenir au niveau régional des produits de base appropriés; ii) que le risque de hausse localisée des prix des denrées de base produites localement était faible; et iii) que les réfugiés utilisaient les ressources de manière rationnelle lorsqu'on leur donnait la possibilité de choisir. Cette décision a aussi été prise compte tenu du fait que le Gouvernement s'était inquiété des répercussions que pouvait avoir, sur le plan de la sécurité, le transfert d'importants montants en espèces aux réfugiés.
69. L'utilisation de bons d'achat plutôt que de bons d'alimentation permet aux réfugiés de choisir entre différents types de produits, en fonction de leurs préférences.
70. Les "foires aux vivres" organisées dans les camps pour les réfugiés: i) limitent au minimum les contraintes liées à l'échange des bons qui pèsent sur les réfugiés (distances à parcourir, temps nécessaire, etc.); ii) réduisent les préoccupations liées à la sécurité et à la protection²⁷; iii) améliorent la gestion de la qualité et de la quantité des denrées, des fournisseurs et des prix; et iv) diminuent les risques de contrefaçon et de fraude, compte tenu des capacités des partenaires coopérants et des technologies disponibles. Le PAM et ses partenaires étudieront la possibilité de remplacer les bons en papier par des bons électroniques dans les camps de réfugiés.

Articles non alimentaires

71. Bien que certains articles non alimentaires soient prévus au budget de l'IPSR, les partenaires devraient en principe fournir la majeure partie des équipements et des compétences spécialisées nécessaires. Les autres coûts opérationnels directs couvriront les activités menées par les partenaires dans les domaines de la sensibilisation des communautés, des évaluations des besoins et de l'évaluation technique des activités et des projets. La formation, les missions conjointes et les visites sur le terrain contribueront à renforcer les capacités des autorités nationales et provinciales dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, du suivi de la sécurité alimentaire et des activités nutritionnelles.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

72. Conformément au Plan stratégique du PAM pour 2014–2017 et au Cadre de résultats stratégiques connexe, l'exécution de l'IPSR sera appréciée à l'aide d'un système global de suivi et d'évaluation prenant en compte les modes opératoires normalisés du PAM relatifs au suivi et à l'évaluation des projets, et les problèmes liés aux transferts de bons. Outre le cadre logique du projet (annexe II), le bureau de pays disposera d'un plan de suivi et d'évaluation détaillé, axé sur les résultats et tenant compte de la problématique hommes-femmes, assorti d'un budget, qui lui permettra de suivre les progrès accomplis et de rendre compte des résultats obtenus.

²⁷ Les problèmes rencontrés sont notamment les vols et les agressions, la difficulté à transporter les rations remises chaque mois (en particulier pour les personnes handicapées et les personnes âgées), et la violence domestique. Parmi les mesures d'atténuation prises figurent les suivantes: organisation de "foires aux vivres" réservées aux réfugiés, distribution de bons plutôt que d'espèces, mise en place d'un système d'identification des réfugiés empêchant les non-bénéficiaires d'accéder aux foires, et mise à disposition des services d'un partenaire coopérant pour aider les personnes handicapées et les personnes âgées.

73. Des données de référence seront recueillies pour tous les indicateurs institutionnels et propres au projet ayant trait aux effets directs, aux produits et aux processus, afin d'analyser les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs fixés. Elles seront ventilées par sexe, âge et catégorie, afin que la prise de décisions soit étayée par une analyse tenant compte de la problématique hommes-femmes.
74. Le PAM coordonne et supervise l'ensemble du processus de suivi de l'exécution et de communication de l'information correspondante; il met à cet effet à disposition des outils normalisés. Les informations communiquées par les partenaires coopérants seront vérifiées par le personnel du PAM et recoupées avec des données provenant d'autres sources avant d'être saisies dans l'outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays (COMET), le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS) et autres.
75. Les contrôleurs et partenaires du PAM, y compris les fonctionnaires des ministères responsables, se rendront régulièrement ensemble sur le terrain pour évaluer l'état d'avancement du projet, au moyen du suivi par contact direct avec les bénéficiaires et d'autres techniques. La réalisation du suivi post-distribution effectué auprès des réfugiés et des migrants expulsés sera confiée à des institutions spécialisées, en particulier l'Université du Burundi, afin que des données objectives et de qualité puissent être collectées et analysées.
76. Une évaluation externe des modalités de transfert de bons au profit des réfugiés et des populations hôtes (dans le cadre des activités ACA) sera effectuée à la mi-2015; l'IPSR dans son ensemble fera l'objet d'une évaluation décentralisée plus tard cette même année.

GESTION DES RISQUES

77. Le Burundi est très exposé au risque d'instabilité politique, qui pourrait entraîner le déplacement de populations à l'intérieur du pays²⁸. Parmi les facteurs déclenchants figurent les violences ethniques liées aux affrontements qui se produisent à l'approche des élections de 2015, le départ possible du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) en décembre 2014, et les différends d'ordre foncier liés à la forte densité de population et à la réinsertion des personnes de retour et des migrants expulsés.
78. Les indicateurs et les facteurs déclenchants potentiels répertoriés lors de l'évaluation des risques menée en novembre 2013 font l'objet d'un suivi périodique. Si nécessaire, le bureau de pays élaborera un scénario prévoyant une crise et en décrivant la portée, le contexte et le déroulement dans le temps, établira un plan d'action puis procèdera à une évaluation en vue de concevoir l'intervention d'urgence voulue. Le PAM contribuera aux actions ciblées visant à lutter contre la violence sexiste.
79. Le ciblage au niveau communautaire permettra de réduire les chevauchements possibles entre bénéficiaires des différentes composantes du programme.
80. L'IPSR tient compte des principaux risques associés aux transferts d'espèces et de bons, comme la fraude, la corruption, l'insuffisance des capacités des partenaires, les problèmes d'approvisionnement et de sécurité, et l'inflation. Au Burundi, les affrontements interethniques, les négociants en situation de monopole ou agissant en cartel et les détournements constituent des risques supplémentaires. Pour y remédier, le PAM ne travaillera qu'avec des négociants et des partenaires financiers officiellement enregistrés, avec qui il aura déjà collaboré.

²⁸ Version révisée du plan d'urgence national, octobre 2013; PAM. *Emergency Preparedness and Response Exercise Report*, novembre 2013.

81. Les principales difficultés recensées pendant la conception de la présente IPSR sont les suivantes: le manque de moyens au niveau institutionnel, le caractère imprévisible des ressources, le retard pris dans les livraisons de vivres, le manque de capacités d'exécution des pouvoirs publics et des partenaires coopérants, et le manque d'articles non alimentaires et de services pour compléter l'assistance du PAM. Pour surmonter ces obstacles, le PAM renforcera ses partenariats avec des acteurs clés des secteurs de l'aide humanitaire et du développement au Burundi, et accentuera les synergies entre le programme de pays et la présente IPSR.

Gestion des risques de sécurité

82. Le Burundi est aujourd'hui classé au niveau d'insécurité 3. La sécurité du personnel des Nations Unies est assurée par une équipe intégrée de coordination du dispositif de sécurité, présidée par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BNUB, qui est le responsable désigné. Toutefois, le Gouvernement burundais a demandé la fermeture du BNUB d'ici à décembre 2014.

83. Un assistant à la sécurité sur le terrain, chargé de la sécurité du PAM, fait partie de la cellule de la sécurité des Nations Unies.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	24 175	10 258 668	
Légumes secs	8 182	5 915 920	
Huile et matières grasses	1 671	1 852 881	
Aliments composés et mélanges	2 518	2 321 346	
Autres	425	116 618	
Total, produits alimentaires	36 971	20 465 433	
Transport extérieur		2 131 536	
Transport terrestre, entreposage et manutention		11 763 405	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		1 960 042	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		36 320 416	36 320 416
Espèces et bons		14 416 000	
Coûts connexes		1 066 024	
Espèces et bons, et coûts connexes		15 482 024	15 482 024
Développement et augmentation des capacités		802 500	802 500
Coûts opérationnels directs			52 604 940
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			12 584 832
Total des coûts directs du projet			65 189 773
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			4 563 284
COÛT TOTAL POUR LE PAM			69 753 057

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	6 051 007
Agents des services généraux	1 641 739
Total partiel	7 692 746
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	1 284 951
Sécurité	729 259
Voyages et transport	895 930
Études préalables, évaluations et suivi¹	435 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	12 584 832

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont réalisées par le personnel du bureau de pays, les coûts sont inclus dans les rubriques Dépenses de personnel et frais connexes et Voyages et transport.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Indicateurs transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion de ménages bénéficiant d'une assistance au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par l'homme, par la femme ou par les deux Cible: 50% de femmes ➤ Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Cible: > 50% ➤ Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons Cible: > 60 	<p>D'autres intervenants s'attaquent aux facteurs qui entravent l'autonomisation des femmes à l'échelle des communautés et des ménages</p> <p>Des politiques et des stratégies tenant compte de la problématique hommes-femmes existent et sont connues à tous les niveaux, y compris celui des communautés</p>
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Cible: 100% ➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Cible: 90% 	<p>La situation politique et les conditions de sécurité sont favorables</p> <p>D'autres activités visant à garantir le plein respect des droits des bénéficiaires à l'assistance alimentaire, conformément à la lettre et à l'esprit du droit international humanitaire et des instruments relatifs aux droits de l'homme, sont mises en œuvre par d'autres intervenants</p>
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires Cible: 70% ➤ Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement) Cible: 30% ➤ Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires Cible: 70% 	<p>La situation politique et les conditions de sécurité au Burundi sont favorables</p> <p>Le Gouvernement et les partenaires sont à même de fournir des ressources complémentaires</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence (réfugiés congolais dans les camps, migrants expulsés, et personnes et communautés hôtes locales vulnérables)		
Buts		
1. Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents des personnes et des communautés vulnérables et abaisser le taux de dénutrition en dessous du seuil d'urgence		
3. Renforcer la capacité des gouvernements et des organisations régionales à se préparer aux chocs et permettre à la communauté internationale de s'y préparer, d'en évaluer l'intensité et d'y faire face		
Effet direct 1.2 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance Produit lié: A [Voir le tableau des produits ci-après]	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire³³, en fonction du sexe du chef de famille Cible: prévalence d'un niveau de consommation alimentaire insuffisant réduite de 80% chez les ménages/personnes ciblés ➤ Score de diversité alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille Cible: score de diversité alimentaire en hausse chez les ménages ciblés ➤ Indice des stratégies de survie, en fonction du sexe du chef de famille Cible: indice des stratégies de survie en baisse ou stabilisé pour 80% des ménages ciblés Indicateurs de produits liés: A.1, A.2, et A.5 [Voir le tableau des produits ci-après]	La situation politique et les conditions de sécurité au Burundi et dans les pays limitrophes sont favorables
Effet direct 1.4 Aptitude des institutions nationales, des organes provinciaux et des organismes humanitaires à se préparer aux situations d'urgence, à les évaluer et à y faire face Produit lié: D	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention Cible: indice en hausse par rapport à l'évaluation initiale Indicateurs de produits liés: D.1 et D.2	La situation politique et économique et les conditions de sécurité au Burundi sont favorables

³³ Si le score de consommation alimentaire est inférieur ou égal à 21, la consommation est "insuffisante", s'il est compris entre 21,5 et 35, elle est "limite", et s'il est supérieur à 35, elle est "acceptable".





ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence (relèvement rapide en milieu rural, réinsertion des migrants expulsés, des personnes déplacées et des personnes de retour chez elles)		
Buts		
1. Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition au profit des personnes et des communautés et contribuer à la stabilité, à la résilience et à l'autonomie 2. Aider les gouvernements et les communautés à créer ou reconstituer les moyens d'existence, à établir des liens avec les marchés et à gérer les systèmes alimentaires		
Effet direct 2.1 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés Produit lié: A	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille Cible: prévalence d'un niveau de consommation alimentaire insuffisant ou limite réduite de 80% chez les ménages ciblés ➤ Score de diversité alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille Cible: score de diversité alimentaire en hausse chez les ménages ciblés ➤ Indice des stratégies de survie, en fonction du sexe du chef de famille Cible: indice des stratégies de survie en baisse ou stabilisé pour 80% des ménages ciblés Indicateurs de produits liés: A.1, A.2 et A.5	La situation politique et économique et les conditions de sécurité au Burundi sont favorables
Effet direct 2.2 Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales Produits liés: A et B	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score relatif aux avoirs des communautés Cible: score supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées ➤ Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études Cible: 70% ➤ Taux de scolarisation des filles et des garçons Cible: accroissement annuel de 6% Indicateurs de produits liés: A.1, A.2, A.3, A.5, A.6 et B.1	La situation politique et économique et les conditions de sécurité au Burundi sont favorables D'autres parties prenantes répondent aux autres besoins en rapport avec l'éducation de base
Effet direct 2.3 Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire Produits liés: A et K	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée (taux de récupération, taux de mortalité, taux d'abandon du traitement et taux de non-réaction au traitement) Cibles: taux de mortalité < 3%; taux de récupération > 75%; taux de non-réaction au traitement < 15%; taux d'abandon du traitement < 15% ➤ Proportion de la population ciblée qui participe au programme (couverture) 	La situation politique et les conditions de sécurité au Burundi et dans les pays limitrophes sont favorables D'autres parties prenantes s'attaquent aux autres causes sous-jacentes de la malnutrition Les établissements de santé fonctionnent

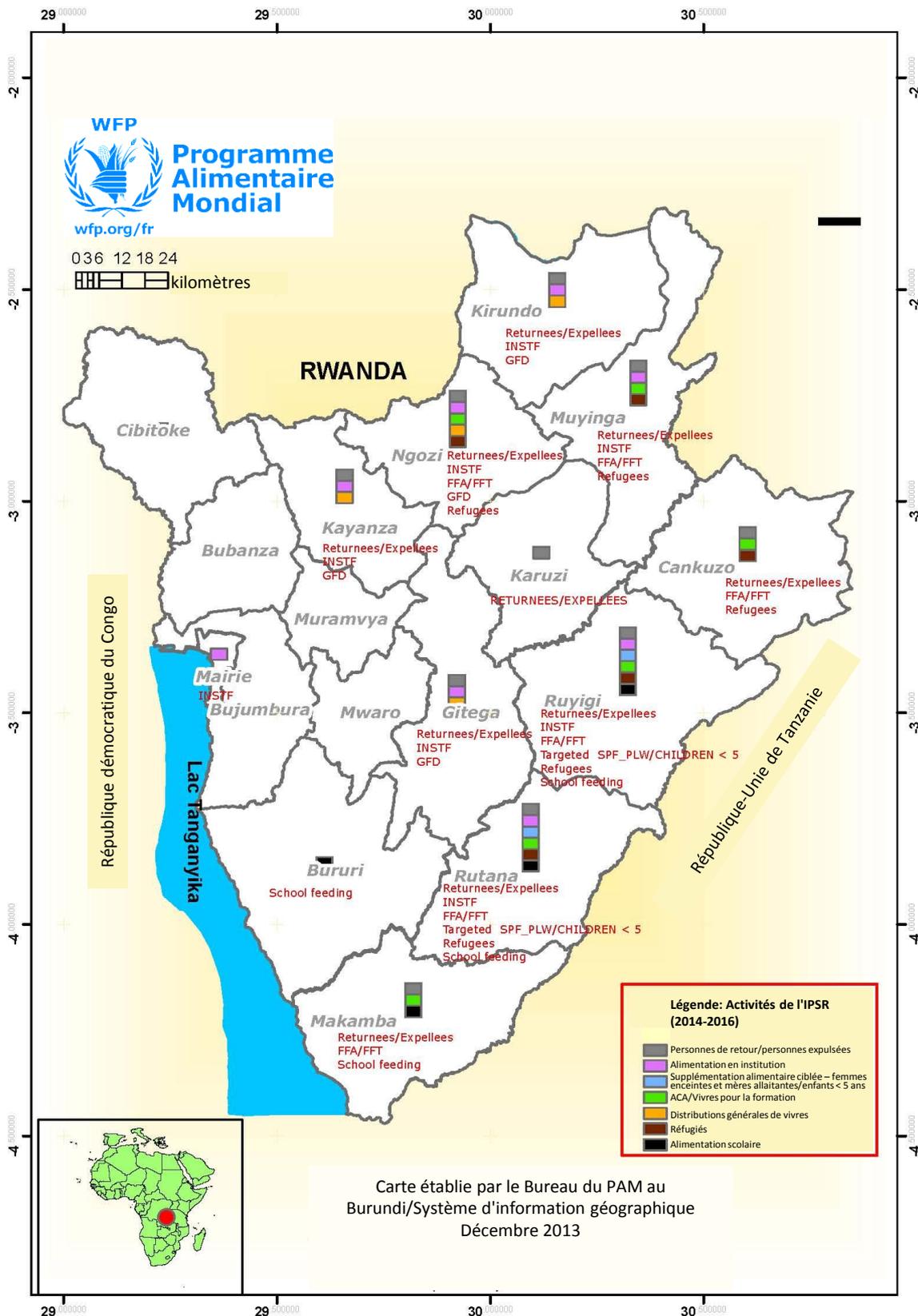
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	Cible: > 50% Indicateurs de produits liés: A.1, A.2, A.6, K.2 et K.3	
Effet direct 2.4 Développement de la capacité à répondre aux besoins liés à l'insécurité alimentaire dans le pays Produits liés: E et F	➤ Indice de capacité nationale Cible: indice en hausse par rapport à l'évaluation initiale Indicateurs de produits liés: E.1, E.2, F.1 et F.2	La situation politique et les conditions de sécurité au Burundi sont favorables
Produits liés	Indicateurs des produits liés	
Produit A Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu [cible: 100%] A.2 Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue [cible: 100%] A.3 Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue [cible: 100%] A.5 Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue A.6 Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu	La filière d'approvisionnement faisant appel aux vivres, aux espèces et aux bons fonctionne Les établissements de santé et le personnel nécessaires sont disponibles et ont les moyens voulus pour gérer le programme Des partenaires coopérants compétents sont disponibles pour gérer le programme Des ressources complémentaires sont mises à la disposition du projet par les partenaires (ONG, société civile, organisations communautaires, autres organismes des Nations Unies, organisations du secteur privé, etc.)
Produit B Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées	B.1 Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure	
Produit D Capacité de gestion des situations d'urgence mise en place et/ou soutenue	D.1 Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type D.2 Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation	Des fonctionnaires gouvernementaux et des partenaires coopérants sont disponibles et désireux de participer aux activités visant à développer les capacités Des ressources financières et humaines sont disponibles en temps voulu



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit E Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de l'assistance alimentaire et des systèmes de nutrition et de sécurité alimentaire, y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire</p>	<p>E.1 Nombre d'évaluations/d'opérations de collecte de données réalisées au niveau national prenant en compte la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à l'appui du PAM</p> <p>E.2 Nombre d'activités d'appui technique concernant le suivi de la sécurité alimentaire et l'assistance alimentaire, par type</p>	<p>Des fonctionnaires gouvernementaux et des partenaires coopérants sont disponibles et désireux de participer aux activités visant à développer les capacités</p> <p>Des ressources financières et humaines sont disponibles en temps voulu</p>
<p>Produit F Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés</p>	<p>F.1 Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p> <p>F.2 Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM</p>	<p>Des fonctionnaires gouvernementaux et des partenaires coopérants sont disponibles et désireux de participer aux activités visant à développer les capacités</p> <p>Des ressources financières et humaines sont disponibles en temps voulu</p>
<p>Produit K Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>K.2 Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue [cible: > 70%]</p> <p>K.3 Proportion d'aidants familiaux (hommes et femmes) ciblés ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM [cible: > 70%]</p>	

ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACA	Assistance alimentaire pour la création d'avoires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDC	République démocratique du Congo
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance